



FPMA du 11 juin 2018

Déclaration liminaire du SE-Unsa

Monsieur le Directeur Général des Ressources Humaines,

Mesdames et Messieurs les membres des services du personnel,

Aujourd'hui se tient la 1^{ère} Formation Paritaire Mixte Académique gérant les affectations des PsyEN. Pour la 1^{ère} fois, les collègues du 1^{er} degré ont participé à un mouvement du 2nd degré, sans en maîtriser toujours bien les règles, faute d'une circulaire suffisamment adaptée.

Les documents préparatoires à cette formation paritaire permettent de constater qu'un nombre important de postes resterait vacant à l'issue du mouvement : 15 postes EDA (soit 38,5% des postes vacants) et 49 postes EDO (soit 44,9% des postes vacants). Dans un contexte de fermeture programmée des CIO et de remise en question des missions des PsyEN EDO, comment s'étonner qu'autant de postes ne soient pas pourvus. Le contexte incertain qui pèse actuellement sur la profession, le nombre insuffisant de places au concours et le recours massif aux contrats vacataires fragilisent le service public d'orientation.

[Nous tenons à relayer dans cette instance le communiqué intersyndical sur la suppression des CIO](#), demandant :

L'abandon du transfert des DRONISEP aux régions et leur maintien dans l'Education Nationale

Le maintien de tout le réseau des CIO, service public d'orientation de l'Education Nationale

L'abandon de la remise en compte du statut, des missions des PsyEN EDO et de leur affectation dans les CIO

L'augmentation des recrutements de PsyEN

[Le se-unsa demande que tous les postes vacants soient pourvus à la rentrée 2018. Il demande également le complément des postes à temps partiel, EDA et EDO, afin de garantir aux collègues concernés les mêmes droits que ceux des personnels enseignants.](#)

Depuis le passage à une gestion rectorale des PsyEN EDA, nous n'avons plus de visibilité sur les besoins départementaux et sur l'implantation des postes de Psychologues EDA. Il n'y a pas eu

de création de postes en 2017/2018. Malgré une démographie en forte hausse, notamment dans le Val d'Oise et l'augmentation du nombre d'élèves à besoins particuliers, le nombre de postes de PsyEN n'évolue pas. Quand y aura-t-il des ouvertures de postes et comment en seront définies les implantations ?

Les élues PsyEN du se-unsu souhaitent participer à ces travaux.

De plus en plus de collègues nous font remonter leurs difficultés croissantes à obtenir le financement de leur matériel (achat de tests...). Ils se sentent souvent bien seuls dans leurs démarches auprès des collectivités et n'obtiennent pas toujours de réponse positive à leurs demandes. Souvent, le budget proposé, quand il existe, est insuffisant au regard du coût des batteries de test. De plus, les psychologues sont obligés le plus souvent d'utiliser leur véhicule personnel pour effectuer leurs missions et sont rarement indemnisés compte tenu des règles de remboursement en vigueur (ex : communes voisines : pas d'indemnisation). Le désengagement financier progressif de l'état et des collectivités pénalise la profession, rendant son exercice de plus en plus précaire.

Le se-unsu demande à Monsieur Le Recteur de rappeler aux collectivités, leurs obligations de financement pour garantir aux élèves une analyse de leurs besoins avec les outils en cours de validité indispensables à cette évaluation et pour permettre aux psychologues d'exercer leurs missions.

Chaque fois que le psychologue de l'Education Nationale ne peut pas exercer sa mission, c'est une part de service public qui est abandonnée.

Merci de votre attention.

Les psychologues élues du SE-UNSA